

La nidification du choucas des tours (*Corvus monedula*) en Ile-et-Vilaine au printemps 2001

Caroline Houalet

En 1989, une première enquête départementale avait permis de préciser le statut du Choucas des tours en période de nidification (Chateigner 1994).

Onze ans plus tard, il apparaissait intéressant de mener une nouvelle enquête selon un protocole identique, afin d'apprécier la dynamique de l'espèce.

L'intérêt étant de fournir des données quantitatives précises sur une espèce parfois décriée, car assimilée aux "corneilles et corbeaux" accusés de dégâts aux cultures.

I. STATUT HISTORIQUE DE L'ESPECE

Lors de l'enquête pour l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Bretagne 1970-1975, l'espèce est notée en régression avec une distribution irrégulière, abondante dans le Finistère et sporadique en Ile-et-Vilaine (Guermeur et Monnat 1980).

Dix ans plus tard, en 1980-1985, l'espèce se caractérise toujours par une "répartition en taches" en Bretagne, le nord et le centre étant les zones "les plus pauvrement peuplées" (GOB 1997).

L'enquête sur les oiseaux nicheurs d'Ile-et-Vilaine en 1980-1985, établie selon une maille de 10 Km sur 10 Km fait apparaître "une série continue de cartes occupées de Redon à Vitré, tandis qu'ailleurs, les points sont très disséminés. Il y a une quinzaine d'années, la situation était légèrement meilleure, en particulier, une autre série continue existait dans le nord, de Combourg à Fougères" (Le Lannic 1993).

L'enquête de 1989 concluait à un accroissement des effectifs, mais avec une distribution toujours irrégulière et clairsemée (Chateigner 1994).

En Loire-Atlantique, le Choucas est un "nicheur sédentaire à large distribution" et "abondant". La population nicheuse est estimée entre 1500 et 3000 couples (Recorbet 1992).

En Normandie, pour les années 80, la couverture est "discontinue dans la moitié orientale, alors qu'à l'opposé, le peuplement paraît dense à l'ouest", notamment sur les franges de la Bretagne. L'espèce est notée stable (Collette 1992).

En Mayenne, l'espèce n'est pas très abondante et sa distribution est assez éparse. Sa densité semble beaucoup plus faible dans la moitié nord (Mayenne Nature 1991).

D'une manière plus générale, "au cours de ce siècle, le Choucas s'est montré en expansion dans toute l'Europe (...) Au début des années trente, ses effectifs ont augmenté dans beaucoup de régions. Ce fut le cas en particulier (...) en Bretagne (Finistère) (...) Sa répartition actuelle montre que le Choucas poursuit sa progression géographique (...) Il continue cependant à ne guère occuper le centre de la Bretagne" (Yeatman-Berthelot 1994).

En Europe, depuis 1975, les populations de Choucas, dans de nombreuses régions sont restées stables ou ont légèrement augmenté (Hagemeijer 1997).

Si le statut de l'espèce s'avère donc globalement favorable à l'échelle européenne et nationale, son évolution en Bretagne est plus contrastée, avec des phases de régression et une répartition géographique très irrégulière, notamment en Ile-et-Vilaine.

II. METHODE DE PROSPECTION EN 2001

L'ensemble des communes du département ont été réparties entre les différents observateurs. Chaque clocher devait être systématiquement prospecté, et dans la mesure du possible les châteaux et bâtiments propices (Cf. Annexe 1 Fiche d'observations).

Du 15 mars au 15 mai, deux visites devaient être effectuées avec comptage des individus. Tout indice de reproduction devait être relevé (Cf. Annexe 2 Protocole). En cours d'enquête, la période de prospection a été étendue jusqu'au 31 mai.

III. RESULTATS

III.1 Bilan général

Tableau n° 1 : Bilan général des enquêtes "Choucas des tours"

Année de prospection	Communes visitées	Taux de prospection	Communes occupées	Taux d'occupation
1975	147	41	18	12
1989	349	99	49	14
2001	296	87	64	22

Les communes non prospectées se situent au nord est du département, dont Saint-Brice-en-Coglès et le château de Landéan qui comptaient respectivement 2 et 10 individus en 1989 (annexe n°3).

Le nombre total d'individus trouvés en 2001 est de 1459 ce qui correspond à 730 couples.

III.2 Répartition et évolution des données

Les colonies les plus importantes sont toutes en augmentation en 2001 (voir tableau ci-dessous).

Tableau n° 2 : Comparaison 1989-2001 des principales colonies de Choucas des tours

Communes	Nombre d'individus en 2001	Nombre d'individus en 1989	Taux de variation 1989-2001
Vitré	349	228	53%
Châteaugiron	165	60	175%
Iffendic	86	40	115%
Fougères	70	17	312%
Redon	53	21	152%
Saint Malo	52	12	333%
Val d'Izé	40	0	Nouvelle colonie
Grand Fougeray	35	4	775%
Saint Aubin du Cormier	34	7	386%
Dol de Bretagne	34	21	62%

Pour 16 communes, les effectifs recensés sont inférieurs à ceux de 1989. Ceci n'implique pas forcément une régression ou disparition de la colonie, notamment lorsque les effectifs étaient déjà faibles en 1989. En effet, il est toujours possible de ne pas détecter une colonie et a fortiori un seul couple, l'espèce pouvant se montrer très discrète à certaines heures ou époques de l'année.

Tableau n° 3 : Comparaison 1989-2001 des communes où le Choucas des tours est en régression

Communes	Nombre d'individus en 1989	Nombre d'individus en 2001
Les Iffs	23	7
Guignen	10	0
Sixt sur aff	8	0
Le Pertre	12	6
Goven	6	0
Mézières sur Couesnon	7	2
Mordelles	12	8
Landujan	10	6
La Chapelle de Brain	10	6
Theil de Bretagne	15	12
Coësmes	6	4
Etelles	2	0
Cesson Sévigné	2	0
Chapelle du lou	1	0
Pancé	3	2
Saint Gilles	1	0

IV. COMMENTAIRES

Bien que le taux de prospection ait été un peu plus faible qu'en 1989, le nombre de communes occupées a nettement progressé.

Parmi les communes non prospectées (Voir annexe 3), seule la zone au nord de Fougères suscite quelques interrogations. Cette zone est moins connue des ornithologues et pourrait donc accueillir des colonies, d'autant que les populations de certaines communes du sud de la Manche sont semble-t-il en progression (com. pers. M. Beaufils, 14/11/2002).

En 1989, la population était estimée à 782 individus. Les effectifs en 2001 ont donc augmenté de près de 90% malgré un taux de prospection plus faible qu'en 1989.

Au plan géographique, l'évolution de l'espèce suit le schéma mis en évidence lors des enquêtes précédentes, à savoir une répartition irrégulière.

V. CONCLUSION

Deux tendances semblent se dessiner :

- Augmentation de la taille des principales colonies avec un essaimage sur les communes proches.

La région de Vitré demeure prépondérante avec plus du quart de la population totale. Les communes de Val-d'Izé et de Vergéal ont été colonisées. Sur Vitré, alors que la population se concentrait sur 2 à 3 édifices principaux (château, églises), l'espèce s'est installée sur de très nombreuses cheminées, rendant d'ailleurs les comptages aléatoires.

La deuxième principale colonie à Châteaugiron poursuit une dynamique identique avec la colonisation des cheminées. Les communes proches telles que Piré-sur-Seiche et Amanlis sont occupées et la colonie de Janzé a doublé.

A l'ouest, Iffendic double également sa population, mais celle-ci reste concentrée sur les ruines du château.

Au nord, la colonie de Saint-Malo augmente de plus de 300% (Rocabey et église de Paramé) mais ne s'étend pas sur les cheminées de ville.

Au contraire, le nord-est de Fougères, avec également 300% d'augmentation, connaît une population très éparpillée, essentiellement sur les cheminées.

- Colonisation du centre du département.

Un axe continu allant de Mordelles à Saint-Aubin-du-Cormier en passant par Rennes est occupé par l'espèce. Si sur ces communes, la taille des colonies reste modeste, l'évolution est notable car pour la première fois le Choucas est noté nicheur sur Rennes. Dans un avenir proche, cette commune pourrait permettre un développement important de l'espèce en raison du nombre d'édifices a priori favorables à sa nidification.

Il est à noter que Rennes n'a pas fait l'objet d'une prospection systématique et que la population est sans doute largement sous-estimée (6 individus en centre ville).

Les communes en régression sont-elles aussi réparties sur tout le territoire ?

Il semblerait en fait que ces régressions tiennent davantage aux rénovations de clocher (avec pose de grillage) qu'à une dynamique particulière.

LISTE DES OBSERVATEURS

P. ALBER, M. AMOURIAUX, A. ARAUJO, A.M. BARBAZA, A. BELLIER, P. BRIAND, G.L. CHOQUENE, F. DOLBEAU, Y. FEVRIER, E. CHABOT, J.L. CHATEIGNIER, J.Y. LOUIS, J.P. GIBON, L. GOHIER, C. HOUALET, L. HOULIER, R. JAGOREL, S. LE HUITOUZE, P. LE MAO, P. LUMEAU, C. MARCELLIN, P. PULCE, D. PY, M. ROSE, Y. SOREL.

BIBLIOGRAPHIE

- CHATEIGNER J.L. (1994) – « Le choucas des tours en Ille-et-Vilaine. » *Le Grèbe*, n°7 : 65-70.
- COLETTE J. in GONM (1989) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes. Le Cormoran*, 7 : p. 206.
- GUERMEUR Y. & MONNAT J.Y. (1980) – « Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. » *Ar Vran* : 188-190.
- HAGEMEIJER W.J.M. & BLAIR M.J. (1997) – *The EBCC Atlas of European Breeding Birds* : p. 680-681.
- LE LANNIC J. (1993) – *Atlas des oiseaux nicheurs d'Ille-et-Vilaine* : p. 156
- MAOUT J. (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne 1980-1985*. GOB : p. 243
- MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT (1991) – *Atlas des Oiseaux Nicheurs de la Mayenne 1984-1988* : p. 143.
- RECORBET B. (1992) – *Les oiseaux de Loire-Atlantique*. Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique : 240.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989* : p. 656.

Caroline Houalet
12 rue d'apigné
35650 LE RHEU
c.houalet@panavi.fr

Annexe 1

PROTOCOLE

Période de recensement

La période de comptage se situe entre le 15/03 et le 15/05. Toutefois, en mars, il convient de se méfier d'hivernants tardifs. En mai, certains couples en train de couvrir peuvent aisément passer inaperçus.

Les sites à prospecter

Chaque observateur se voit attribuer une liste de communes, pour lesquelles un suivi du clocher est impératif. Dans la mesure du possible, tout bâtiment a priori propice doit être approché. Pour les cités d'une certaine dimension, un premier repérage à partir d'un point surélevé peut permettre de localiser les bâtiments fréquentés et ainsi de cibler les prospections :

- les clochers : ceux-ci doivent être systématiquement prospectés en se postant au pied du bâtiment.
- les châteaux entretenus ou en ruine : il appartient à chacun dans sa zone de repérer les châteaux sur la carte IGN verte au 1/100 000ème.
- les autres bâtiments : d'une manière générale, il convient d'être attentif aux cheminées qui peuvent être colonisées, notamment lorsqu'une colonie existe déjà dans le clocher du village.
- les sites naturels : sur le département, peu de sites naturels sont fréquentés, mais l'espèce peut s'installer dans les cavités des arbres ou les anfractuosités de falaise.

Nombre de visites

L'idéal est d'effectuer 2 comptages sur chaque commune. Le risque de compter des hivernants ou de "louper" des couples est alors réduit.

Les informations à recueillir

L'important est de compter le nombre d'individus, ce qui permettra d'estimer le nombre de couples nicheurs. Si des indices probants de nidifications sont observés, ceux-ci doivent être soigneusement notés (nombre de couples, parades, transport de matériaux...)

Ces prospections peuvent aussi être l'occasion de noter d'autres espèces intéressantes (rapaces nocturnes, moineaux friquets, chauve-souris...) ou autres.

L'ensemble des informations doit être reporté sur la fiche d'observations (1 fiche par commune) et retourné au plus tard le 15/06.

Enquête nidification Choucas des tours en 2001

Fiche d'observations

Commune :

Observateur :

Sites (église, château...)	Nombre d'individus	Nombre de nids	Dates d'observation	Indices de reproduction

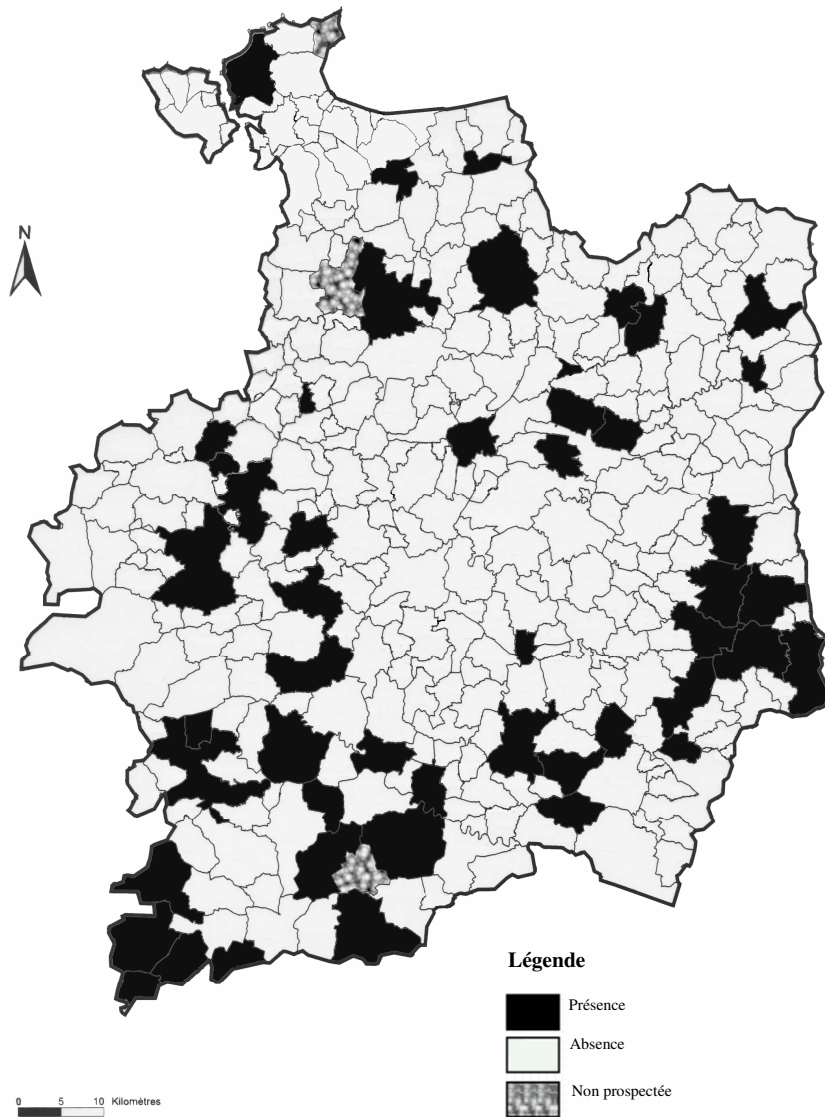
Autres espèces :

Moineau friquet :

Autres :

Annexe 2

Etat de la prospection du Choucas des tours en Ile-et-Vilaine en 1989



Etat de la prospection du Choucas des tours en Ile-et-Vilaine en 2001

